



Commune de Sembrancher



Plan des zones et des secteurs de protection soumis à approbation par le Conseil d'Etat

Echelle 1:10'000

Le Président	Timbre communal	Le Secrétaire
Chef du Département des transports, de l'équipement et de l'environnement		

- LEGENDE**
- Limite communale
 - Captages d'intérêt public (source ou puits de pompage)**
 - Source captée
 - Puits de pompage
 - Chambre de réunion
 - Captage d'intérêt privé**
 - source captée
 - Zones et périmètres de protection soumis à approbation**
 - Périmètre de protection (S2)
 - Zone de protection S1
 - Zone de protection S2
 - Zone de protection S3

Bureau d'ingénieurs et géologues Tissières SA Rue des Prés-de-la-Scie 2 – Case postale 105 1920 Martigny	Mandat n° 3.051	Date	Dessiné	Contrôlé
Tél. 027/722 83 22 Fax 027/722 04 22 E-mail bureau@tissieres-sa.ch Site web www.tissieres-sa.ch	Format : 700 mm x 850 mm	Avril 2014	F.M.	M.L.
		Oct. 2014	F.M.	O.B.

574'000

575'000

576'000

577'000

578'000

579'000

580'000

581'000

103'000

102'000

101'000

100'000

99'000

98'000